

## Daniel Béguin, vice-président (Verts) du conseil régional de Lorraine\*

« Amorcer une révolution environnementale »

by Le Moniteur - mardi, octobre 26, 2004

<https://www.correspondances.fr/daniel-beguin-vice-president-du-conseil-regional-de-lorraine/>

« **Amorcer une révolution environnementale** »

### Quels objectifs comptez-vous assigner à l'Arel ?

L'Arel, dont j'ai été le président fondateur en 1992, a pour objectif de mutualiser les ressources des collectivités locales, des chambres consulaires et des établissements publics en matière d'environnement. A ce titre, elle a initié une dizaine d'actions exemplaires, notamment en matière de collecte de déchets toxiques. Elle devra poursuivre et réactiver ces initiatives. Par ailleurs, l'Arel reprendra sa mission d'aménagement paysager autoroutier si l'Etat accepte d'engager les travaux de mise à deux fois trois voies et l'aménagement de la jonction de la Croix d'Hauconcourt entre l'A 4 et l'A 31. Mais nous n'avons pas la maîtrise d'ouvrage du projet et pour l'heure, le préfet ne veut rien savoir.

### Avez-vous des ambitions en matière de Haute qualité environnementale (HQE) ?

Certainement. Il s'agit d'une véritable révolution qui prendra du temps, car rien n'avait été entrepris sur ce thème. Les communes commencent à nous solliciter sur des questions de réseau de chaleur et d'énergies alternatives. Il nous faudra monter un réseau de techniciens et nous appuyer sur des partenaires fiables pour intégrer la HQE aux constructions et réhabilitations des bâtiments que détient la région, puis mutualiser ces compétences. Notre objectif consiste à démontrer que les surcoûts d'aujourd'hui sont les économies de demain.

### La préfecture de Lorraine a décidé de reporter d'un an l'envoyage du bassin ferrifère nord. Comment interprétez-vous cette décision ?

Le conseil régional avait déposé une motion en ce sens et s'oppose à la préfecture qui refuse d'admettre les alternatives à l'envoyage et à l'expropriation. Je souhaite que ce délai soit mis à profit pour approfondir les études, notamment sur le coût de l'exhaure et de comblement des zones à risques. Les estimations varient aujourd'hui du simple au triple, et je ne suis certain ni de l'infaillibilité des experts, ni de l'objectivité des associations.

\* président de l'Agence régionale de l'environnement en Lorraine (Arel)

